

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Conseil d'établissement du 12 juin 2012

1. Présences et vérification du quorum (art. 61)	Sont présents : Anick Asselin, parent et représentante du comité de l'EHDAA Dominique Charest, personnel enseignant Johanne Cassivi, personnel enseignant Pascal Dehoux, parent Isabelle Guibord, personnel de soutien Tina Renaud, personnel de soutien Pierre Pharand, parent Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde Renée-Anne Ouellet, parent Marcel Pépin, parent Céline C. Renaud, directrice Le quorum est atteint à 17h10.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour C.É. 11-12-51	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres; EN CONSÉQUENCE sur proposition de Tina Renaud il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 12 juin 2012 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco.
3. Adoption du procès-verbal du 22 mai 2012 (art.69) C.É. 11-12-52	Sur la proposition de Jean-Marc Mogé, le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2012 est adopté. Résolution adoptée à l'unanimité.
4. Suivi au procès-verbal	Aucun suivi
5. Courrier	Aucun courrier reçu
6. Parole du public	Aucun public présent
7. O. P. P.	Aucun membre présent
8. Projet éducatif C.É. 11-12-53	CONSIDÉRANT les articles 74-75 de la loi, CONSIDÉRANT le sondage fait auprès des parents, élèves et du personnel de l'école, CONSIDÉRANT la recommandation du sous-comité de travail, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'ADOPTER le projet éducatif de l'école St-Jean-Bosco.

<p>9. Convention de gestion C.É. 11-12-54</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la gestion accès sur les résultats, CONSIDÉRANT la reddition de comptes, IL EST PROPOSÉ par Tina Renaud D'APPROUVER la convention de gestion.</p>
<p>10. Proposition des campagnes de financement 2012-2013 C.É. 11-12-55</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la recommandation de l'OPP, CONSIDÉRANT que les sommes recueillies serviront à l'achat de matériel éducatif et sportif ainsi que pour la cour d'école, IL EST PROPOSÉ par Johanne Cassivi D'APPROUVER les campagnes de financement 2012-2013 (BBQ de fin d'année, Marcheton, Dîner pizza, dictée PGL).</p>
<p>11. Rapport annuel du Conseil d'établissement C.É. 11-12-56</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la présentation du président, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER le rapport annuel des activités du Conseil d'établissement. (Annexe cour d'école).</p>
<p>12. Activités parascolaires 2012-2013 C.É. 11-12-57</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT que la prochaine réunion sera en octobre 2012, CONSIDÉRANT le temps d'organisation et de préparation, IL EST PROPOSÉ par Pierre Pharand DE DÉLÉGUER à la direction, l'organisation des activités parascolaires de septembre 2012.</p>
<p>13. Activités et sorties du service de garde 2012-2013 C.É. 11-12-58</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la date du prochain conseil d'établissement, CONSIDÉRANT qu'il y a des sorties prévues en août et septembre 2012, IL EST PROPOSÉ par Renée-Anne Ouellet D'APPROUVER les sorties et activités éducatives du service de garde pour 2012-2013.</p>
<p>14. Date pour l'assemblée générale de septembre 2012 C.É. 11-12-59</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT l'information diffusée aux parents, CONSIDÉRANT le début de l'année, IL EST PROPOSÉ par Anick Asselin D'APPROUVER la date du mercredi le 5 septembre 19h00 pour l'assemblée générale.</p>
<p>15. Choix du traiteur C.É. 11-12-60</p>	<p>CONSIDÉRANT l'appel d'offre, CONSIDÉRANT les réponses reçues, CONSIDÉRANT que c'est un service complémentaire, IL EST PROPOSÉ par Pascal Dehoux D'APPROUVER le traiteur Appétit-midi pour l'année 2012-2013.</p>

<p>16. Achat écran de projection C.É. 11-12-61</p>	<p>CONSIDÉRANT le besoin exprimé par le personnel, CONSIDÉRANT les différentes soumissions reçues, voir Tableau comparatif, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord de choisir Québec Acoustic pour l'achat de l'écran géant.</p>
<p>17. Appel d'offre Cour d'école C.É. 11-12-62</p>	<p>CONSIDÉRANT l'appel d'offre pour la réalisation d'un concept de la cour d'école, CONSIDÉRANT les réponses reçues, CONSIDÉRANT la recommandation du sous-comité, IL EST PROPOSÉ de retenir les services de M. Denis Massie pour la réalisation du plan pour travaux d'aménagement de la cour au montant de 7, 550,00\$ + les frais d'arpentage.</p>
<p>18. Comité : cour d'école</p>	<p>Voir rapport</p>
<p>19. Clientèle 2012-2013</p>	<p>Prévision en date d'aujourd'hui pour la clientèle, 397 élèves</p>
<p>20. Remerciements à tous !!</p>	<p>Merci particulier à M. Marcel Pépin pour votre participation au CÉ depuis les 5 dernières années. Les postes de Mesdames Anick Asselin et Renée Anne Ouellet seront en élection en septembre. Merci pour votre beau mandat.</p>
<p>21. Parole au président et représentant du comité de parents</p>	<p>- Voir la feuille - Journée de formation – 30 mars 2013 - Table régionale / MELS / Santé * Maintient de C.S.</p>
<p>22. Parole aux commissaires</p>	<p>Absents</p>
<p>23. Parole aux membres du personnel</p>	<p>Bonnes vacances merci !</p>
<p>24. Parole au représentant du comité EHDAA</p>	<p>Bonne vacances !</p>
<p>25. Date de la prochaine séance</p>	<p>Septembre 2012</p>
<p>26. Levée de la séance C.É. 11-12-63</p>	<p>À 19h35, la levée de l'assemblée est proposée par Marcel Pépin. Résolution adoptée à l'unanimité. Le président Marcel Pépin Notes prises par Céline C. Renaud La directrice Céline C. Renaud</p>

